

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi 2 juillet 2019 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6
Madame Claudine Castonguay	Directrice générale

Six personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

Réso 2019-113

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019

Réso 2019-114

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 3 juin 2019.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 65 656.74 \$.

Réso 2019-115

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

a) Avis d'infraction cantine

On étudie la cause durant l'été. On va demander au propriétaire de régler la cause.

b) Renouvellement téléphonique (Avocat Rino Soucy) Offre de service

Réso 2019-116

Une offre de service a été reçue, pour l'embauche de Rino Soucy, spécialisé en droit municipal, comme avocat-conseil de la municipalité. L'honoraire est de 400\$ pour l'année (questions par téléphone et courriel illimités.)

Il est proposé par Réjean Albert d'accepter l'offre de monsieur Soucy avocat.

ADOPTÉE

c) Acceptation soumission équipement de déneigement

Considérant que nous avons fait un appel d'offre sur le site du SEAO

Réso 2019-117

Considérant que nous n'avons reçu aucune offre

Considérant que la soumission reçue est conforme.

Considérant que la demande de soumission a été sur invitation

Considérant que la seule soumission reçue est Les Produits métalliques A.T. inc de Matane que la marque AT modèle BE 168-14/At132-11/At 10-12/ UNB 132-11 année 2019 ;QC48K.

Que le montant s'élève 120 639.60\$ avant taxes.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission.

ADOPTÉE

d) Demande de dérogation mineure matricule 2287 20 8875 numéro 2019-02

Réso 2019-118

Il est proposé par Carole Viel et appuyé à l'unanimité d'accepté la demande de dérogation mineure pour le matricule 2287 20 8875 numéro 2019-03 étude de la demande de dérogation mineure no : 2019-02 immeuble sis au 272, rang du Lac à Lejeune

Monsieur le Maire explique la demande.

Par la suite, la parole est accordée aux personnes présentes qui pourraient avoir des intérêts dans ce dossier.

ADOPTION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NO 2019-02 –
272, rang du lac -Robert Giguère

Réso 2019-118

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Robert Giguère à propos de sa propriété sise au 272, rang du Lac, afin d'obtenir l'autorisation de construire un chalet de 22'0" X 28'0" à 5.0 mètres de la ligne avant, le règlement stipule minimum 8.0 mètres pour une dérogation mineure de 3.0 mètres (réf. Grille de spécification, zone V-2, mun. Lejeune).

Cette demande concerne la propriété du 272 rang du Lac, située à Lejeune et portant le numéro de lot 53-P rg Est/53-4 rg Est.

Considérant que le fait d'accorder la dérogation ne causerait aucun préjudice aux voisins de monsieur Giguère.

Considérant qu'un avis public a été publié dans le journal info-dimanche

Considérant que le paiement de 150\$ pour une demande de dérogation a été facturé.

ADOPTÉE

e) Entente plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile

Information les directeurs et les maires on signé l'entente.

f) Colloque de zone

Réso 2019-119

ATTENDU que l'Association des directeurs municipaux de la zone Est-du-Québec nous invite à son rendez-vous annuel ;

ATTENDU que le colloque de la zone Est-du-Québec aura lieu à dans la MRC de Kamouraska à Sainte-Hélène, le jeudi 5 septembre 2019 à la Salle municipale.

ATTENDU qu'il en coûte, 65\$ pour les membres et le prix comprend :
L'inscription, le repas du midi, les pauses et le matériel didactique.

Les frais de déplacement seront partagés avec d'autres directrices, car on fait du covoiturage.

Il est proposé par Carole Viel, et résolu de faire l'inscription au colloque 2019 pour la directrice générale Claudine Castonguay. Faire le chèque à l'ordre de ADMQ zone 11 Bas-Saint-Laurent-Ouest avant le 23 août 2019.

ADOPTÉE

g) Soumission tamisage

Réso 2019-120

Considérant qu'une demande a été faite à deux compagnies d'excavations,

Il est proposé par Patrice Dubé et appuyé à l'unanimité du conseil d'employeur Excavation Émilien Ouellet pour faire les travaux de tamisage de 0¾ et du 03/8 pour cette année au prix de 2.30\$ la tonne;

ADOPTÉE

h) Solutions écofitt (Hydro-Québec)

Considérant qu'un offre unique aux municipalités pour l'achat de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense

Réso 2019-121

Considérant que le conseil désire remettre une trousse à chaque résidence pour les sensibiliser à l'économie d'eau, dans la stratégie d'eau.

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu à l'unanimité du conseil de faire l'achat de 150 trousse #1 qui contient :

- 1 pomme de douche à massage fixe ajustable à neufs jets,
- 1 aérateur de robinet de salle de bain
- 1 aérateur de robinet de cuisine
- 1 sablier de douche d'une durée d'écoulement de 5 minutes
- 1 ruban téflon et un feuillet d'instruction.

ADOPTÉE

i) Autorisation poste Canada

Il est proposé par Marguerite Albert, appuyé à l'unanimité du conseil, et résolu d'autoriser mesdames Claudine Castonguay directrice générale et Manon Sheink agente de secrétariat à cueillir la poste enregistrée, recommandée, les colis et à signer pour et au nom de la municipalité de Lejeune tous les documents s'y afférant.

Réso 2019-122

ADOPTÉE

j) Autorisation signature de chèque

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement que Claudine Castonguay directrice générale, Manon Sheink agente de secrétariat soient autorisées à signer les chèques, l'une ou l'autre accompagnée du maire Pierre Daigneault ou le pro-maire Fernand Albert.

Réso 2019-123

ADOPTÉE

k) Stacy Beaulieu

Considérant que Stacy Beaulieu est duchesse de pompiers de Dégelis;

Considérant qu'elle a demandé au chef pompier pour avoir la caserne pour une activité le 13 juillet 2019

Considérant qu'une demande de permis de réunion a été demandée à la régie des courses et des jeux, demande où iront les profits amassés

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement que les fonds amassés lors de cette activité soient redonnés à la duchesse après avoir fait un compte-rendu.

Réso 2019-124

ADOPTÉE

l) Loyer 73

Réso 2019-125

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement de faire l'achat d'un gallon de peinture blanche, car il en a manqué la dernière fois.

ADOPTÉE

m) Maison Claude Lang

Réso 2019-126

Considérant que la maison se détériore.

Considérant que c'est une nuisance visuelle pour les voisins et non sécuritaire, car des jeunes s'aventurent, car la porte ne ferme plus;

Il est proposé par Armelle Kermarrec et unanimement résolu de faire parvenir une lettre à monsieur Lang à savoir ce qu'il compte faire avec sa demeure.

ADOPTÉE

n) Renouvellement recueil règlement municipal 2019

Réso 2019-127

Il est proposé par Fernand Albert et unanimement résolu de faire le renouvellement du recueil de règlements municipaux 2019 au coût de 220.50\$.

ADOPTÉE

6. COTISATION ET MEMBERSHIP

a) ADVL

Réso 2019-128

Il est proposé par Fernand Albert et unanimement résolu d'amender le paiement fait à l'ADVL pour l'année 2019.

ADOPTÉE

7. ADMINISTRATION

Aucun

8. RESSOURCES HUMAINES

Aucun

9. VOIRIE

a) Rang 2 chemin de colonisation

Le responsable de la voirie est allé rubaner le bord du chemin avec un technicien. Le conseil demande de prendre des informations auprès d'un arpenteur pour savoir quel serait le prix pour un arpentage ou un bornage.

Patrice Dubé quitte la rencontre à 20h40.

10.ORGANISME MUNICIPAL

a) Loisirs 21

Considérant que l'affiche de sécurité sur les bandes de la patinoire se détériore. Une demande de soumission a été faite pour l'impression d'une affiche.

Réso 2019-129

IL est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité de commander l'affiche en aluminium peint blanc 2 côtés avec vinyle imprimé et laminé au coût de 299.95 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

b) DSG

Projet de réorganisation du site festivalier

Attendu que le conseil aimerait avoir une résolution du conseil d'administration de DSG, quand il y a une demande pour que le conseil municipal donne leur appui.

Réso 2019-130

Attendu que les demandes d'information arrivent à la dernière minute (fin juin pour le festival qui a lieu en août).

Attendu que le conseil aimerait avoir un projet global incluant revenus et dépenses.

Attendu que DSG n'est pas seulement un organisme de développement pour la Halte, elle doit aussi travailler sur d'autre développement de la municipalité

Considérant que l'idée de faire le festival de musique traditionnel à la Halte est une bonne idée.

Il est proposé par Armelle Kermarrec et accepté à l'unanimité du conseil que DSG nous informe par résolution des projets quelques mois avant la date limite.

ADOPTÉE

c) Autorisation événement extérieur pour permis de bar festival Le Jeune Archet

Il est proposé par Armelle Kermarrec de faire une lettre à la régie des courses et des jeux autorisant DSG à faire un événement extérieur sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

Réso 2019-131

11. CORRESPONDANCES

Résumé par le maire

12. DEMANDE DE DONS

a) Madeleine Gomis (soirée africaine)

Réso 2019-132

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité de faire un don de 75\$ pour l'aider dans la préparation d'une soirée Africain qui aura lieu au parc Clair Soleil de Témiscouata-sur-le-Lac le 27 juillet 2019 à 19h.

ADOPTÉE

b) Bouffée d'air

Réso 2019-133

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité de faire un don de 50\$ pour l'aider. Cet organisme a pour mission d'accueillir et d'héberger, à court terme, toute personne vivant une situation de crise. La Bouffée d'Air du KRTB permet aux adultes en difficulté de reprendre du pouvoir sur leur vie.

ADOPTÉE

c) Persévérance scolaire

Réso 2019-134

Savez-vous que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est une des rares commissions scolaires à posséder sa fondation; Elle sert : aider individuellement les élèves provenant de familles défavorisées, répondre à leurs besoins de base, améliorer leur estime de soi et leur développement personnel.

Quelle sorte d'aide elle offre; repas, manteaux et bottes d'hiver et autres;

La fondation ne donne pas d'argent. Elle préfère payer directement le bien ou le service;

La fondation tire ses revenus avec le tournoi de golf-bénéfice, souper de crabes et steak, le demi-marathon du Lac Témiscouata, collecte à l'Halloween, cartes de membre individuelles ou corporatives et des dons (avec reçu fiscal) et commandites

Il est proposé par Carole Viel et appuyé à l'unanimité de faire un don de 100\$ pour aider la Fondation.

ADOPTÉE

13.AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Marguerite Albert propose la levée de la séance à 21 h 15.

Pierre Daigneault, maire

Claudine Castonguay

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
